

DÉCLARATION DES PERFORMANCES – CPR/050.3

Règlement Européen des Produits de Construction – UE 305/2011

- Code d'identification unique du produit type: **PROPAM[®] FLOOR PRONTO PLUS (Avant PROPAM RECRECIDO PRONTO PLUS)**
- Usages prévus: **Ragréage de sol autolissant base ciment (CT) sols intérieurs**
- Fabricant:
PROPAMSA S.A.U.
Ctra N-340 Km 1242.3
08620 Sant Vicenç dels Horts – España
molins.es
- Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances (EVCP): **Système 4**
- Organisme notifié:
Le fabricant a réalisé le contrôle de production en usine (CPU) et les essais de type initiaux en vertu du système 4
- Performances déclarées:

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécification technique harmonisée
Réaction au feu	Classe A1	EN 13813:2002
Perméabilité à l'eau	PND	
Perméabilité à la vapeur d'eau	PND	
Emission de substances corrosives	CT (Ciment)	
Résistance à la compression	C40 ($\geq 40 \text{ N/mm}^2$)	
Résistance à flexion	F7 ($\geq 7 \text{ N/mm}^2$)	
Résistance à l'usure	PND	
Isolation au bruit	PND	
Absorption du bruit	PND	
Résistance thermique	PND	
Résistance chimique	PND	
Substances dangereuses	Voir FDS	

Les performances du produit identifié précédemment sont conformes à l'ensemble des performances déclarées. La présente déclaration des performances est délivrée, de conformité au Règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par:


Oscar Grau Fuentes
Directeur Technique


Sant Vicenç dels Horts, 10 septembre 2024

Toutes les informations sur les conditions d'utilisation, emploi et stockage devraient être consultées dans la fiche technique du produit.